



26/07/2021

Site Aiace-fr.eu Comment ouvrir un compte pour l'accès au COIN DES ADHERENTS

Pour avoir accès à cet onglet du site¹, il ne suffit pas d'être adhérent, il faut aussi vous inscrire comme utilisateur, afin que le serveur du site puisse vous reconnaître. Autrement dit, vous devez créer votre compte en faisant valider :

- un identifiant ou "username"
- et un mot de passe

par la procédure ci-dessous.

Avant de commencer la procédure, **LIRE LES REMARQUES PAGE 2** concernant l'identifiant, le code d'inscription et le mot de passe.

Procédure.

1. Ouvrir le site aiace-fr.eu
2. Aller à la page "LE COIN DES ADHERENTS".
3. Directement en bas de page (sans remplir les cases e-mail et mot de passe), cliquer "pas encore de compte".
4. Sur la nouvelle page, taper le code d'inscription indiqué dans votre lettre de bienvenue² et envoyer.
5. Remplir vos nom et prénom, ainsi que votre adresse mail personnelle. Ces données nous permettent de vérifier que vous êtes bien adhérent. Puis donner le mot de passe de votre choix (au moins six caractères).
6. Captcha (je ne suis pas un robot).
7. Cliquer **s'inscrire**
8. **Attendre.** Très bientôt (de quelques minutes à quelques jours), vous recevrez, à l'adresse mail que vous avez mentionnée au point 5, un courriel du système vous informant que votre compte est créé et validé. **Conservez précieusement ce courriel**, qui mentionne votre identifiant et le mot de passe que vous avez choisi : **ainsi vous pourrez toujours retrouver vos données d'accès au Coin des Adhérents.**

1/2

¹ Les autres onglets sont en accès public

² Si votre lettre de bienvenue est antérieure à Octobre 2020, elle ne mentionne pas ce code. Voir page suivante.

Accès OK

Vous pouvez maintenant consulter *Le Coin des Adhérents* en tapant votre identifiant et votre mot de passe validés, que nous vous conseillons d'enregistrer sur votre ordinateur.

Attention : Des erreurs répétées concernant votre identifiant ou votre mot de passe entraîneront le blocage de votre compte. Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur "mot de passe oublié." Si vous avez bloqué votre compte, demandez le déblocage par courriel à l'AIACE-France, en indiquant "site web" en objet.

REMARQUES

Identifiant

- Utilisez soit votre mail, soit votre nom.
- Retenez-le ! Car votre identifiant vous sera demandé chaque fois que vous voudrez consulter l'onglet « COIN DES ADHERENTS » du site.

Code d'inscription demandé à l'étape 4 de la procédure

- Ce n'est pas vous qui choisissez le code d'inscription
- Ce code vous est fourni séparément, par téléphone.
- Ce code ne doit pas être divulgué.
- Ce code ne vous servira qu'une seule fois, vous pouvez l'oublier.

Mot de passe à indiquer à l'étape 5 de la procédure.

- Vous choisissez vous-même votre mot de passe.
- Votre mot de passe doit comporter au moins 6 caractères.
- Vous devez retenir votre mot de passe ! Car votre mot de passe vous sera demandé chaque fois que vous voudrez consulter l'onglet « COIN DES ADHERENTS » du site.